Algérie : alors que le pays subit une vague d’agressions à l’arme blanche, deux individus ont été condamnés à 15 ans de prison ferme pour le vol violent d’une sacoche

16/08/2025 à 17h48



L‘Algérie connait ces derniers jours une poussée d’agressions dans les rues. Filmées et diffusées sur les réseaux sociaux, elles suscitent de nombreuses réactions d’indignation face à l’ampleur prise par la petite délinquance.

La plus spectaculaire des agressions a eu lieu lundi dernier à Ain Fakroun dans la wilaya d’Oum el Bouaghi où deux jeunes ont attaqué à l’arme blanche un homme en plein jour. « I*ls ont voulu prendre ma sacoche* », a témoigné l’homme de 60 ans qui a subi une opération chirurgicale, après avoir été blessé au niveau du bras et de l’abdomen.

Bien que les trois agresseurs aient été arrêtés, dont deux ont été lourdement condamnés ce jeudi à 15 ans de prison ferme, les images de l’agression, qui ont fait le tour des réseaux sociaux, continuent d’alimenter un profond sentiment d’indignation au sein de la société algérienne.

Car cet incident n'est pas isolé. A Tipaza, des estivants dont des familles ont été violemment attaqués sur une plage. Trois assaillants ont été arrêtés par la gendarmerie et deux autres sont en état de fuite, a indiqué ce jeudi le parquet du tribunal de Tipaza. A Oran, la police a procédé à l'arrestation des auteurs de l'agression à l'arme blanche d'un citoyen sur la voie publique. Une agression qui a été filmée par un témoin. […]

Mahdi Halfaoui, avocat, assure sur Ennahar TV que le fléau des agressions de rue est « indissociable de celui de la consommation de drogues, notamment les psychotropes ». Il souligne que la drogue « constitue la source principale des autres crimes comme les vols et les vols à main armée mais aussi des bagarres dans les quartiers et les cités ».**Selon cet intervenant, « 80 % des violences sont liées à la drogue ».**

L'avocat souligne que la législation algérienne œuvre à éradiquer le fléau des agressions dans les rues, notamment à travers l'ordonnance présidentielle 20-03 parue le 30 août 2020 relative à la lutte contre les gangs de quartiers. « ***Il s'agit d'une loi particulièrement stricte avec des peines allant jusqu'à 20 ans de prison et 2 millions de dinars d'amende*** ». […]

TSA